

Septembre 2018/n° 246



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE
www.sosve.org

Villages de joie

“L'ÉDITO” de Yannis

**“Maintenant, je suis prêt à
prendre mon envol”**

DOSSIER

Troubles psychiques graves : les villages font face

PARCOURS

**Maelys :
une volonté de... faire !**

L'ESSENTIEL 2017
à lire après la page 8

“L'ÉDITO” DE Yanniss

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime



Je m'appelle Yanniss. Cela fait 12 ans que je vis au village de Nantes. J'ai 18 ans et je vais bientôt partir. A un moment, il faut prendre son envol... Je pense que je suis prêt. Mes frères et sœurs ne le sont pas tout à fait ; mon départ les inquiète même s'ils savent que je pourrai toujours revenir les voir...

On s'entend bien tous les 5. En fait on s'est vraiment découverts en arrivant au village. Je connaissais ma sœur qui était avec

moi en foyer. Mais je ne savais pas qu'on avait deux demi-sœurs et un demi-frère.

J'ai découvert le sport au village. J'aime me dépasser, j'aime la force d'une équipe... et puis le sport m'aide à oublier mes problèmes. Je suis handballeur. C'est un sport où on n'est rien sans l'équipe.

J'espère avoir mon bac pro et arriver à faire du sport mon métier : mon rêve serait d'ouvrir ma propre salle de sport ou de créer ma marque de vêtements de sport.

Mes héros ? Le handballeur Nikola Karabatic, mes amis pour leur joie de vivre (ils sont ma deuxième famille)... et Nathalie notre mère SOS. On lui en a peut-être fait baver mais elle nous a appris plein de choses, elle n'a jamais baissé les bras et elle ne nous a pas abandonnés.

Yanniss

Troubles les villag

Le 25 décembre 2017. Dans une maison familiale du village d'enfants SOS de Sainte-Luce-sur-Loire (Loire-Atlantique), à peine éveillés, les enfants se ruent avec joie au pied du sapin. Mais en découvrant son paquet, Fabien⁽¹⁾, 15 ans, l'envoie valser avant de s'attaquer à l'arbre décoré puis aux cadeaux reçus par les autres enfants. Ce qui l'a mis dans cette rage ? Le paquet qu'on lui a offert ne contenait pas l'argent liquide qu'il espérait y trouver.

L'éducatrice familiale (sa mère SOS), appelle Ludovic Niccoli, alors directeur du village, qui découvre un adolescent hors de lui. Fabien insulte tout le monde et terrifie les plus petits. Ludovic Niccoli parvient à le calmer, le sort de la maison familiale et passe une partie de la journée avec l'adolescent bouillonnant. À 18 h, enfin, le directeur l'estime apte à regagner sa maison familiale mais à peine ont-ils franchi la porte que Fabien se tourne, narquois, vers lui :

— Vous y avez cru que j'allais me calmer ? De toute façon, personne ne m'aime ici !

Noël, comme la fête des Mères, est de ces moments très particuliers dans l'année que les enfants vivent parfois difficilement parce qu'ils rappellent de profondes blessures. Les réactions de frustrations ou les émotions peuvent être exacerbées et mobilisent toute la vigilance et le savoir-faire des professionnels qui accompagnent les enfants.

La violence que Fabien manifeste alors le dépasse totalement et contraint le directeur du village à une contention pour l'aider à surmonter ce moment très douloureux pour lui. La technique de contention d'un enfant en crise⁽²⁾, très rarement utilisée, demande une force parfaitement maîtrisée et ne peut être efficace que si elle s'accompagne de

(1) Les prénoms ont été changés

(2) Moyen thérapeutique permettant de contenir sans violence un individu pour le sécuriser et protéger son environnement.



Villages de joie

Publication trimestrielle éditée par
SOS Villages d'Enfants
6, cité Monthiers - 75 009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25

PRÉSIDENT : Daniel Barroy

VICE-PRÉSIDENTES : Marie-Claude Hamon,
Françoise Rouch

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE
DE LA PUBLICATION : Isabelle Moret

RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler

CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE :
Le Jas - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com

PHOTOS : Alexandra Lorenzini, Shutterstock, SOS Villages d'Enfants, SOS Villages d'Enfants Burkina Faso, SOS Villages d'Enfants Madagascar, SOS Villages d'Enfants Mali, Téléparis, iStock.

IMPRESSION : Fabrègue

ISSN : 0243.6 949

Dépôt légal à la parution/Cette revue est accompagnée d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins d'abonnement/don).

Imprimé
sur papier mat 90 g PEFC



psychiques graves : es font face

Victimes d'abandon, d'indifférence ou de maltraitements, certains enfants placés développent des troubles psychiques graves. Parce qu'ils peuvent être dangereux pour eux-mêmes comme pour les autres, ils nécessitent une prise en charge spécifique.



© iStock

mots et de gestes apaisants et rassurants. Elle appelle également, les heures et les jours suivants, une grande proximité avec l'enfant, en particulier par l'adulte qui l'a réalisée.

Mi-juin 2018 : autre moment difficile avec Gaëlle, 13 ans, assise sur le rebord du toit d'un bâtiment de son village. L'adolescente se balance d'avant en arrière, comme hésitant à sauter.

La jeune fille vit mal les projets de départ du village SOS de son frère et de sa sœur (pour l'un, à sa demande, en famille d'accueil, pour l'autre

chez son père). Gaëlle se sent anéantie et seule, ce qu'elle n'arrive à exprimer que par ce comportement à risque. L'équipe du village parvient à la faire redescendre mais Gaëlle se met alors à donner de violents coups de poing dans des vitres. Face à son état d'agitation extrême, les professionnels de l'équipe du village SOS, après 45 minutes d'échanges très denses, arrivent à la convaincre de se rendre aux urgences psychiatriques. Gaëlle reviendra en soirée, consciente du danger de son acte et apaisée... pour quelques jours seulement. Autre moment douloureux pour l'enfant auquel il doit faire face, aidé par toutes les ressources qu'offre le village (sa mère SOS, la présence de ses frères et sœurs et toute l'équipe). Ainsi parviendra-t-il peu à peu à panser ses blessures intimes.

QUE SONT CES TROUBLES PSYCHIQUES ?

Comme Gaëlle et Fabien, certains enfants placés souffrent de troubles psychiques graves. "Ces troubles graves, c'est de l'innommable qui se met en scène, commente Ludovic Niccoli, aujourd'hui conseiller à l'Action pédagogique à la direction des activités de SOS Villages d'Enfants. Colères, automutilation, violences verbales et physiques... leurs manifestations peuvent être dirigées contre eux-mêmes, contre les membres de l'équipe, contre le mobilier...".

Maryvonne Poirier est la chef de service éducatif du village d'enfants SOS de Loire-Atlantique. Sa



fonction fait d'elle un pivot entre les mères SOS, les écoles, les professionnels du village, la direction, les médecins, etc. Elle explique que certains troubles plus profonds peuvent se révéler plusieurs mois voire plusieurs années après l'arrivée en village. La période des 7/8 ans comme celle de la pré-adolescence (13/15 ans) sont souvent des tournants. L'enfant qui refuse d'aller à l'école, fuit les câlins ou encore ne supporte pas les compliments et les encouragements manifeste un trouble de l'attachement qui est peut-être un signe précurseur de problèmes plus graves. "Lorsque le refus d'une construction de liens est permanent et répété, le développement de troubles psychotiques et du comportement est à craindre, complète Maryvonne Poirier. L'enfant peut alors s'enfermer sur lui-même, développer de l'agressivité, être constamment agité ou incapable de se concentrer." Des enfants qui savent rarement exprimer pourquoi ils agissent ainsi. Soulager leur trouble consiste d'abord à les aider à transformer ces actes en mots.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les enfants concernés par des troubles réellement graves restent, fort heureusement, une minorité de ceux qui vivent en villages d'enfants SOS. "Il serait totalement imprudent d'établir un 'profil type', que cela soit en termes d'âge, de sexe, de violences subies..., souligne Ludovic Niccoli. Mais il est vrai que ce sont souvent les enfants qui ont le plus souffert pendant leur toute petite enfance, ceux qui n'ont pas connu de figures d'attachement stables (parce qu'ayant été placés auparavant dans différentes structures), et dont l'accompagnement a été tardif, qui sont les plus susceptibles de manifester ces lourdes difficultés". Maryvonne Poirier ajoute que les petits qui, dans leurs premières années de vie, n'ont pas été accueillis de manière constructive par leur mère, qui n'ont pas perçu un minimum d'amour et d'attention "sont souvent handicapés dans leur relation aux autres, car ils ne savent pas quoi attendre de celle-ci et développent des mécanismes défensifs". Mais il n'y a ni déterminisme ni fatalisme. D'ailleurs, au sein d'une même fratrie, les membres ne sont pas tous touchés avec le même impact, y compris

dans le cas de jumeaux. La capacité à comprendre ce qui s'est passé, la résilience, a aussi une dimension très individuelle.

Plus ils sont violents, plus ces troubles sidèrent et déstabilisent ceux qui en sont les témoins, d'autant que leurs expressions sont généralement difficiles à anticiper. Parfois une posture, une manière de croiser les bras, des mots répétés sont des signes d'un état psychologique instable que les encadrants — le plus souvent, l'éducatrice familiale — vont devoir identifier afin de prévenir autant que possible la crise.

Un phénomène que Geneviève Duret, éducatrice familiale (mère SOS) au village d'enfants SOS de Sainte-Luce, connaît bien. "Voir un enfant 'péter les plombs' comme on dit, parce que le repas lui déplaît c'est très déstabilisant pour nous et c'est incompréhensible pour les autres enfants. 'Et toi Geneviève, tu as peur aussi ?', me demandent-ils inquiets. Même si, en tant qu'adulte et professionnelle, je sais que cette colère est avant tout la conséquence d'une accumulation des frustrations précédentes et qu'elle n'a pas grand-chose à voir avec le repas du soir, cela reste des moments éprouvants."

Et pourtant, Geneviève Duret en a vu d'autres. Âgée de 55 ans, elle a longtemps exercé comme enseignante spécialisée en Impro (Institut médico-professionnel), des structures qui accueillent des jeunes de 14 à 20 ans qui ont des déficiences intellectuelles ou des troubles du comportement. Arrivée en 2005 au village d'enfants SOS de Sainte-Luce, l'éducatrice familiale a déjà accompagné dix enfants de quatre fratries différentes. "Sur les dix, quatre ont, ou ont eu, des troubles graves, commente-t-elle. Et je ne connais aucune maison familiale dans laquelle il n'y ait pas au moins un enfant qui présente des comportements préoccupants."

En intégrant SOS Villages d'Enfants, Geneviève Duret ne s'attendait pas à découvrir certaines des difficultés des enfants placés. "J'ai été stupéfaite de constater à quel point certains ne connaissaient rien de la vie. Je pense à ces enfants arrivés ici après plusieurs années en foyer qui n'avaient jamais vu un poulet cru et me regardaient comme

“En allant régulièrement dans les maisons familiales nous établissons une relation différente, plus riche que le travail en cabinet”

Le regard de Régis Scotté, psychologue au village d'enfants SOS de Plaisir (Yvelines)

Tous les enfants placés sont, à des degrés divers, atteints de souffrances psychologiques. Certains le manifestent plus bruyamment que d'autres. Cela devient préoccupant lorsque le trouble est socialement ingérable, qu'il affecte la vie sociale, entraîne des régressions (comme le pipi au lit), lorsqu'il sort du 'sens commun', qu'il devient agression, d'abord contre l'enfant en crise lui-même qui est celui qui souffre le plus en ces circonstances... Un seul de ces signes ne suffit pas à affirmer le caractère préoccupant. C'est la répétition et la multiplication qui nous inquiéteront.

Ces troubles graves sont des troubles du lien, de l'attachement, des phénomènes 'abandonniques'... Les causes peuvent être des traumatismes subis sur la durée (comme le délaissement), ou des traumatismes fulgurants (agressions sexuelles ou physiques). Plus vite nous pourrions intervenir pour res-

taurer des liens rassurants avec régularité, moins ils s'installeront. Les psychologues qui travaillent dans les villages ont pour vocation de suivre chaque enfant et de réaliser des bilans pluriannuels. Ils sont totalement intégrés à la réponse globale, au projet défini pour l'enfant. En allant régulièrement dans les maisons familiales, juste pour saluer les enfants et discuter avec l'éducatrice, échanger avec la directrice, nous établissons une relation différente, plus riche que le travail classique de cabinet.

Les Centres médico-psychologiques, les hôpitaux psychiatriques, les psychothérapeutes libéraux ont longtemps été les seuls à faire du suivi thérapeutique. En ce qui me concerne, je fais des séances de soutien psychologique qui sont de l'ordre de la psychothérapie. D'abord pour des raisons de proximité et d'efficacité. Nous sommes en effet dans des problématiques qui sont

abordables et traitables au quotidien. Nous sommes souvent les mieux placés pour mettre en place les gestes, paroles et comportements du quotidien qui auront valeur thérapeutique. L'autre raison de l'internalisation de cette prise en charge, c'est la restriction de budget. Face à la profondeur des souffrances, il m'arrive de voir certains enfants 2 h ou 3 h par semaine alors que les rendez-vous à l'extérieur sont souvent des séances d'une demi-heure tous les 15 jours. Pourtant s'il faut répondre aux attentes des enfants et des mères SOS rapidement, la temporalité de la prise en charge s'inscrit dans la durée. Le lien, l'attachement, la relation sociale aux autres se construisent peu à peu, lentement, quotidiennement. C'est un travail qui s'apparente à un processus, pas à un déclic, dont les bénéfices ne se manifestent clairement que bien des années plus tard.

une magicienne lorsqu'ils me voyaient préparer des pâtes qu'ils ne connaissaient que cuites.” Ce qui pourrait paraître anecdotique est révélateur du chemin que les uns et les autres ont à parcourir. Les plus fragiles vont peu à peu se retrouver en décalage avec les autres enfants des maisons familiales, de l'école, du club sportif, etc. “Chez les petits, le mal-être est d'abord tourné vers eux-mêmes, témoigne l'éducatrice familiale. J'ai accueilli la petite Louise, 7 ans, qui devenait folle de savoir que ses petits frères et sœurs vivaient encore chez ses parents. Elle s'arrachait les cheveux, se mordait, cognait la tête contre les murs. On a tant de peine pour eux...”

L'éducatrice familiale a aussi eu à gérer une jeune fille de 15 ans, jusqu'alors tranquille, qui, à l'adolescence, s'est mise à se scarifier, à faire des tentatives de suicide, à s'exposer nue sur Facebook, à prendre des rendez-vous avec des inconnus... “Elle refusait l'aide que nous lui proposions, soupire l'éducatrice familiale. Elle a finalement fait un séjour en hôpital psychiatrique avant d'être mise sous médicaments”.

La jeune fille a ensuite rejoint une autre structure qu'elle a quittée dès ses 18 ans en refusant toujours les mains tendues. “On a beau intellectualiser ces comportements, savoir qu'ils sont dirigés contre un sentiment d'injustice, contre le placement, contre leurs parents... lorsqu'on les vit quotidiennement ils restent blessants et épuisants”. “Quand elles arrivent au village d'enfants SOS, les éducatrices familiales ouvrent grand leurs bras et s'attendent à voir les enfants s'y blottir, illustre Maryvonne Poirier. Mais ce sont souvent des enfants en colère, fragilisés et inquiets qui leur font face, et il faut de nombreux mois pour qu'ils refassent confiance à quelqu'un. Sécuriser ces enfants et leur démontrer notre bienveillance est un travail long”.

RÉPONDRE ET RÉPONDRE VITE COLLECTIVEMENT

“Il faut tout un village pour élever un enfant”, affirme un proverbe africain. La grande force des villages d'enfants SOS, c'est de ne jamais laisser

seuls les enfants et les encadrants en difficulté. Éducatrices familiales, aides familiales, éducateurs spécialisé et scolaire, animateur socioculturel, psychologue (*voir encadré*), chef de service, directeur... face à ces troubles, tous apportent des réponses complémentaires. Évidemment chaque incident impose avant tout une réponse d'urgence. "La première chose que nous avons en tête c'est la sécurité de l'enfant, de l'éducatrice et de l'aide familiales", confirme Ludovic Niccoli. Les équipes sont sensibilisées et formées à répondre à ces situations complexes. Ainsi, pour les mères SOS, adopter les bons gestes et dire les bons mots peut aider l'enfant à contenir sa colère. Elles sont donc formées à repérer les premiers signes d'un trouble avant qu'il ne prenne des proportions incontrôlables. "Et lorsque la violence se manifeste, complète Ludovic Niccoli, il est essentiel que, nous, adultes, parvenions à interioriser nos sentiments, aussi ébranlés que nous soyons. Pour que l'enfant n'y repère pas une brèche mais aussi parce qu'il pourrait être terrifié de lire dans nos yeux l'effroi qu'il nous inspire". C'est pourquoi au village d'enfants SOS de Sainte-Luce, comme dans tous les villages, des formations baptisées "faire face aux troubles du comportement" et "prévenir les émotions et gérer son stress" sont proposées aux mères SOS et aides familiales qui le souhaitent.

Enfin, de manière encore plus globale, chaque incident fait l'objet d'une "fiche" qui explique le contexte, le souci rencontré, la réponse apportée et ses suites. Ce recensement fait l'objet d'un bilan annuel qui sert de réflexions communes afin d'améliorer toujours l'aide apportée aux enfants et aux éducatrices familiales.

DES APPUIS À L'INTERIEUR ET À L'EXTERIEUR

S'il ne s'agit généralement pas de la première réponse envisagée, les équipes des villages d'enfants SOS n'hésitent jamais à s'appuyer sur les compétences des professionnels spécialisés. "Ces enfants nécessitent, à des degrés divers, un accompagnement qui dépasse les compétences du métier d'accompagnant éducatif", confirme

Ludovic Niccoli. Ce soutien, les membres de SOS Villages d'Enfants le trouvent auprès des psychologues libéraux, des Centres médico-psychologiques, services de psychiatrie pour les cas extrêmes ou encore dans les Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep). Ces derniers peuvent notamment accueillir en journée les jeunes qui ne sont pas aptes à suivre une scolarité. "Nous pouvons aussi mettre en place une forme d'accueil séquentielle entre différentes maisons familiales, complète Maryvonne Poirier. L'enfant pourra, par exemple, loger deux soirs par semaine dans une autre maison familiale, puis un ou deux autres soirs dans une autre encore..." Un bon moyen pour apaiser les tensions avec sa mère SOS qui peut, quant à elle, souffler un peu. "C'est aussi un message fort envoyé à l'enfant qui réalise que nous sommes arrivés à la limite de ce que nous pouvons supporter". Enfin, le département de Loire-Atlantique dispose d'une Équipe Mobile Ressources (EMR). Constituée de professionnels de plusieurs disciplines (psychologue, infirmier, psychiatre, éducateur...), celle-ci intervient à la demande de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement d'aide à l'enfance.

On le voit, ces troubles graves questionnent chaque professionnel des villages d'enfants SOS. Par leurs manifestations, souvent déstabilisantes pour leur entourage et hélas douloureuses voire dangereuses pour l'enfant en crise, elles mobilisent toute l'expérience de l'organisation et le savoir-faire de chacun. Il n'est pas un professionnel qui oublie alors que ces manifestations sont des appels à l'aide d'enfants rattrapés par leur histoire et dépassés par leurs actes. Surtout, chaque professionnel sait pouvoir compter sur une équipe forte et compétente pour aider chaque enfant, tel qu'il est, à accepter son histoire, à maîtriser ses pulsions, à avancer dans une vie à laquelle il s'attachera d'autant plus solidement qu'il partage cette douleur et sa résilience avec des femmes et des hommes en qui il a confiance et avec qui il vit des moments de sérénité et de bonheur profonds. ■

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE :

PAS DE CHANGEMENT

POUR LES RÉDUCTIONS FISCALES LIÉES AUX DONNS

Si le prélèvement à la source va changer nos habitudes, pas d'inquiétudes : seul le mode de collecte de l'impôt change. Tous les crédits et réductions d'impôts seront maintenus dans les mêmes conditions, y compris ceux liés aux dons. Ainsi, comme aujourd'hui les dons réalisés en année N ouvriront droit à une réduction fiscale en année N+1.

Don en 2018 = réduction fiscale en 2019

Concrètement les dons faits à une association ou une fondation d'intérêt général en 2018 ouvriront droit à une réduction sur l'impôt dû en 2019 (au titre des revenus 2018).

Comment ça marche ?

En 2019, les contribuables français déclareront leurs revenus 2018 comme chaque année : revenus salariaux, revenus fonciers, emplois à domicile, dons...

Si la totalité de l'impôt sur les revenus 2018 du contribuable est annulée (c'est-à-dire si le contribuable a uniquement perçu des revenus non-exceptionnels), la réduction d'impôt relative au don réalisé en 2018 lui sera restituée en septembre 2019.

Si le contribuable a un reliquat d'impôt dû sur les revenus 2018 (par exemple s'il a perçu des revenus exceptionnels en 2018), la réduction d'impôt relative au don réalisé en 2018 sera prise en compte et viendra diminuer son montant d'impôt.

Ainsi, tous les dons effectués en 2018 bénéficieront des mêmes réductions fiscales que les autres années.

En savoir plus : www.sosve.org/actualites/savoir-prelevement-a-source/

LES GRANDES ÉTAPES POUR CHAQUE DONATEUR



JE FAIS UN DON DE 100 € À SOS VILLAGES D'ENFANTS



MISE EN OEUVRE DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE
Mon impôt est automatiquement déduit de mon salaire ou de ma pension.



J'EFFECTUE MA DÉCLARATION DE REVENUS 2018
Je mentionne le don de 100 € fait en novembre 2018.



LA RÉDUCTION D'IMPÔT RELATIVE AU DON DE NOVEMBRE 2018
M'EST RESTITUÉE PAR L'ADMINISTRATION FISCALE

(Cette mécanique est renouvelée sur la même base toutes les années suivantes.)

À noter : la mise en place du prélèvement à la source est reportée d'un an (2020) pour les salariés des particuliers employeurs (assistante maternelle, aide ménagère, ...).



© DR

UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR SOS VILLAGES D'ENFANTS

Le Conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants du 17 mai 2018 a nommé directrice générale Isabelle Moret, qui a pris ses fonctions le 21 juin 2018. Isabelle Moret est engagée auprès de l'association depuis 20 ans. Elle a intégré SOS Villages d'Enfants d'abord en tant que directeur administratif et financier de 1999 à 2010, puis directeur des activités de 2010 à 2017. Depuis le 1^{er} janvier 2018, Isabelle Moret était déléguée à la direction générale.

“Mes fonctions en tant que directeur administratif et financier m'ont donné une excellente connaissance des finances de l'association et également des relations

avec les conseils départementaux. À la direction des activités, j'ai pu appréhender pleinement le secteur de la protection de l'enfance et, plus particulièrement, la réalité du *terrain* avec les villages d'enfants SOS. Ces deux missions me permettent d'aborder aujourd'hui dans les meilleures conditions mes nouvelles responsabilités en tant que directrice générale. Je connais depuis longtemps la force et la profondeur de l'engagement de l'ensemble des équipes, dans le souci constant, que nous partageons, du bien-être de chacun des enfants et des jeunes qui nous sont confiés. C'est pourquoi je sais pouvoir compter aujourd'hui sur le soutien de tous pour continuer à les protéger, les élever et les accompagner vers un avenir plus serein.”

LA VIE DE 166 ENFANTS PEUT CHANGER, GRÂCE À VOUS !



Village SOS de Beauvais-sur-Matha (Charente-Maritime):
8 maisons pour 36 enfants
(ouverture juillet 2018).



Village SOS de Gémozac (Charente-Maritime):
7 maisons pour 32 enfants
(ouverture novembre 2018).



Village SOS de Lion d'Angers (Maine-et-Loire):
11 maisons pour 48 enfants
(ouverture mai 2019).



Village SOS de Besse-sur-Issole (Var):
9 maisons, 1 SAFI, 1 Espace de Transition pour 50 enfants
(ouverture juillet 2019).



MERCI DE VOTRE AIDE !

<https://www.sosve.org/construction-nouveaux-villages-france/>

© Shutterstock



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE**

www.sosve.org

L'ESSENTIEL 2017

2017 portait de nouvelles perspectives. Elles se sont concrétisées, marquant ainsi le fort développement de notre association.

En France : de nouveaux villages d'enfants SOS (Charente-Maritime, Maine-et-Loire, Var) et le renforcement de programmes au bénéfice des enfants et des jeunes mais aussi des familles.

A l'international : création d'une école, projets novateurs en faveur de la protection et des droits des enfants, de la formation des jeunes, du renforcement des capacités des familles et des communautés.

Ces actions sont possibles grâce à la confiance des conseils départementaux, de nos partenaires institutionnels et privés et de nos donateurs fidèles.

Elles s'appuient sur la pertinence de notre projet associatif et la force de nos valeurs. Ces valeurs de bienveillance, de tolérance, d'ouverture et aussi d'attachement sur lesquelles nous nous appuyons pour nous affirmer en tant qu'association et ONG, agissant et militant pour les droits des enfants, ICI et AILLEURS. Notre association est dans une phase-clé de son développement. Phase qui s'inscrit dans la continuité de sa longue histoire au service de l'enfance en danger ; dans les années qui viennent, nous devons faire face à de nombreux défis. Grâce à la mobilisation de tous, nous y répondrons ensemble. Dans un seul objectif : le bien-être, le bonheur de chaque enfant accueilli, que nous avons l'immense responsabilité d'accompagner vers un avenir serein. La pérennité de notre projet associatif est assurée et c'est avec confiance et détermination que nous entrons dans l'année 2018.

Daniel Barroy
Président



Gilles Paillard
Directeur général



Les rapports annuel et financier de SOS Villages d'Enfants sont consultables sur le site Internet de l'association : www.sosve.org et disponibles sur demande.

**1 enfant
sur 10
grandit
seul.**

Aucun enfant ne devrait grandir seul



© SOS Villages d'Enfants

**Sur 100 € reçus,
89,65 € sont
destinés aux
enfants.**

Voir page 4

Les donateurs peuvent laisser libre l'affectation de leur soutien ou choisir entre France et monde. A l'international, les parrains, donateurs, testateurs ou partenaires peuvent opter pour le pays et le village SOS de leur choix.

FRANCE MÉTROPOLITAINE

**13 villages d'enfants SOS - 219 fratries
35 jeunes à La Maison Claire Morandat
237 personnes accompagnées à
La Ferme du Major et aux Ateliers
de la Garenne (établissements associés).**

Soutien financier à l'INTERNATIONAL

**Plus de 57 700 enfants bénéficiaires
dans 22 pays**



SOS Villages d'Enfants est membre du Comité de la Charte du don en confiance depuis 1992. Notre association, soumise à des contrôles internes et externes, accorde une grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées et s'emploie à optimiser la rationalisation des coûts.

La commission des finances exerce une fonction de contrôle interne. Le contrôleur du Comité de la Charte a participé au conseil d'administration consacré à l'arrêté des comptes et à l'Assemblée générale. Les comptes de SOS Villages d'Enfants sont certifiés sans réserve par le cabinet Pricewaterhouse-Coopers-Entreprises.

SOS Villages d'Enfants est membre de la fédération SOS Villages d'Enfants International, dont elle est l'un des fondateurs. Elle est adhérente à la CHD (Coordination Humanitaire et Développement) et à Coordination SUD.



FRANCE

COMMENT NOUS AGISSONS

Notre action est menée en partenariat avec les conseils départementaux qui ont compétence en matière de protection de l'enfance. Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) proposent à SOS Villages d'Enfants d'accueillir des fratries dont la situation familiale conduit à un placement dans la durée. Le conseil départemental prend en charge les frais de fonctionnement liés à l'accueil des enfants confiés à SOS Villages d'Enfants. Ainsi, le financement des actions de SOS Villages d'Enfants en France est couvert à 90 % par les fonds publics.

Les appels à dons pour l'action en France servent à la construction, aux travaux d'extension ou de rénovation des villages SOS, aux compléments de charges salariales, au soutien scolaire, à l'aide aux jeunes majeurs et à des projets éducatifs à forte valeur ajoutée (séjours à l'étranger, vacances...).

- 653 enfants et jeunes accueillis en villages SOS
- 31 nouvelles fratries accueillies en 2017
- Âge moyen : 10,8 ans
- Réussite scolaire : 93 %

NOUVEAUX DISPOSITIFS

SOS Villages d'Enfants France a ouvert son premier Programme de Renforcement des Familles dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Département du Nord : aller à la rencontre des familles, et tout mettre en œuvre pour aider ces familles en grande difficulté et éviter que leur situation se dégrade au point qu'un juge doive ordonner une mesure de placement des enfants afin de les protéger.

Un 2^e Programme de Renforcement des Familles a été mis en place au village d'enfants SOS de Calais, qui a ouvert également un 2^e SAFI (Service d'Accueil Familial Immédiat) permettant d'accueillir frères et sœurs ensemble dans des circonstances d'extrême urgence.

La Maison des Familles du village d'enfants SOS de Persan a été inaugurée par Arnaud Bazin, Président du conseil départemental, en présence du maire de Persan.

Au village d'enfants SOS de Marange, la 13^e maison familiale, l'Espace de Transition et la Maison des Familles ont été inaugurés.

FAITS MARQUANTS



"Tous les bonheurs de l'enfance" : en fin d'année sur France 2, le programme court de SOS Villages d'Enfants était présenté par Anny Duperey dans un nouveau concept autour des droits de l'enfant.

LE TRAIN PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

SOS Villages d'Enfants était partenaire de la première édition, à l'initiative de l'association *Ensemble pour l'Education de la Petite Enfance*, en partenariat avec la filiale *Trains Expo* de la SNCF. La voiture 5, "Protéger l'enfant et ses droits", était dédiée, autour de la Place des Droits de l'Enfant, à SOS Villages d'Enfants et au Défenseur des Droits, en lien avec les principes fondamentaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les droits que l'association met en œuvre auprès de chaque enfant et jeune accompagné.

En novembre : 17 jours de trajet, 15 étapes dans toute la France et près de 32 000 visiteurs accueillis.

LA VIE DES VILLAGES D'ENFANTS SOS



Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France, Corinne Imbert, Sénatrice et ancienne Maire de Beauvais-sur-Matha, Conseillère départementale de la Charente-Maritime, et Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants, ont posé le 6 octobre la 1^{re} pierre du 14^e village d'enfants SOS en France métropolitaine, à Beauvais-sur-Matha, qui ouvrira

en juillet 2018. Stéphanie Monteuil, sous-préfète de Saint-Jean d'Angély, assistait également à la cérémonie. Le village d'enfants SOS de Gémozac (Charente-Maritime) ouvrira en novembre 2018. SOS Villages d'Enfants a reçu également l'accord du Département du Maine-et-Loire pour la création d'un village d'enfants SOS au Lion d'Angers et du Département du Var pour un 17^e village d'enfants SOS à Besse-sur-Issole.

Samedi 16 septembre, près de 250 personnes ont célébré le 30^e anniversaire du village d'enfants SOS de Plaisir autour du thème d'un "village ouvert sur le monde", au Collège Blaise Pascal, en présence de Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et Vice-présidente du conseil départemental des Yvelines, et Florence Granjus, nouvellement élue Députée des Yvelines. Françoise Rouch, Vice-présidente de SOS Villages d'Enfants France, représentait le Président, Daniel Barroy.

PYGMALION : LES ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE

Initié dans le cadre du programme Pygmalion et conduit par les universités de Créteil (Laboratoire LIRTES et OUIEP) et de Nanterre (laboratoire CREF), le programme de recherche portant sur la scolarité des enfants accueillis en village d'enfants SOS s'est achevé à l'été 2017. Les principaux enseignements concernent les effets du programme sur les pratiques professionnelles en village d'enfants SOS et permettent d'élaborer un plan d'actions.

Les Cahiers SOS N°8, "Accrochage scolaire en situation de placement - Croire au potentiel de tous les enfants" sont sur www.sosve.org / Publications.

RENFORCEMENT DU PROGRAMME D'EPANOUISSEMENT PAR LE SPORT

Le sport est un levier éducatif global, en particulier pour aider les enfants placés à retrouver confiance en eux et en les adultes. Centré en 2017 autour de deux activités (multisports Eau et multi randonnées), le dispositif s'est adapté et développé, avec la création de la fonction de référent éducatif. Des journées de rencontres ludiques et sportives (VESOS Ball, VESOS Trophy) s'inscrivent dans le prolongement du PEPS.

FAITS MARQUANTS

PROGRAMMES INTERNATIONAUX



Dans 13 localités du Burkina Faso et du Mali, le projet RECORDE (Renforcement des organisations de la société civile locale pour le respect des droits de l'enfant), soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la Principauté de Monaco, accompagne les familles et les communautés dans la prise en compte des droits de l'enfant.

MALI ET BURKINA FASO : UN BEL ANNIVERSAIRE

SOS Villages d'Enfants France, à l'initiative du 1^{er} village d'enfants SOS au Mali, était présente au 30^e anniversaire : le Président Daniel Barroy et le Directeur Général Gilles Paillard ont rencontré de nombreuses institutions, qui ont souligné la qualité du travail de SOS Villages d'Enfants Mali.

En 1997 ouvrait le 1^{er} village d'enfants SOS du Burkina Faso, financé par les donateurs français. Le 20^e anniversaire a réuni plus de 800 personnes. Daniel Barroy, Président, et Marie-Claude Hamon, vice-Présidente, représentaient SOS Villages d'Enfants France.

EDUCATION ET FORMATION : DE NOUVEAUX PROJETS



Au Mali, SOS Villages d'Enfants a lancé la construction d'une école primaire et secondaire pour plus de 300 élèves à Khouloum, dont la bibliothèque a reçu le soutien financier de l'Ambassade de France au Mali. À Madagascar, SOS Villages d'Enfants a créé un Centre d'Education en Biologie Aquatique et de Formation à l'Aquaculture (CEBAFA) à Fort-Dauphin. Les équipements ont été acquis en grande partie avec l'appui de la région Ile-de-France. Le centre permettra la formation de jeunes à de salvatrices activités rémunératrices.

INTERNATIONAL

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE EST MEMBRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL, PRÉSENTE DANS 135 PAYS, AVEC PLUS DE 2 600 STRUCTURES ET PROGRAMMES ET PLUS D'UN MILLION ET DEMI DE BÉNÉFICIAIRES ET SERVICES.

COMMENT NOUS AGISSONS

L'activité repose principalement sur le financement privé. Les appels à dons servent à la construction de nouvelles structures, au développement de nouveaux programmes, à la prise en charge dans la durée de leurs frais de fonctionnement et aux situations d'urgence. Les enfants sont confiés aux villages d'enfants SOS par les services sociaux après enquête. Ils sont accueillis et élevés dans leur culture et leur croyance. Les collaborateurs sont des nationaux du pays. Cette implantation locale est un gage d'efficacité dans la durée et dans l'urgence.

Le soutien de SOS Villages d'Enfants France à l'international :

- 8 593 enfants accueillis en villages d'enfants SOS
- Près de 24 500 élèves dans les établissements scolaires et de formation
- Plus de 24 700 bénéficiaires des programmes sociaux et de renforcement de la famille

Investissements en milliers d'euros et nombre de programmes

MADAGASCAR	2 922	4	14	4	10	14	TSUNAMI	153	2	1	2	2
HAÏTI	2 714	1	3	1		1	SYRIE	150				
MALI	2 435	4	10	2	3	4	NEPAL	139	1	4	1	1
ARMENIE	1 854	2	1	2		7	EQUATEUR (dont Urgence séisme 80 K€)	129	2			1
BURKINA FASO	1 612	2	5	2	2	2	BURUNDI	91				
VIETNAM	1 425	6	15	6	1	4	HONDURAS	72	1			
NIGER	1 348	2	4	3	2	2	ROUMANIE	65	2		1	2
TOGO	1 180	3	6	2	3	2	MAROC	59	2		1	2
LAOS	1 079	5	13	5	1	5	BOSNIE	23	1	1	1	2
GUINEE	555						SOMALIE	17	1	4	1	2
COTE D'IVOIRE	511	2	4	2	1	2	RWANDA	13	1	3	1	1
CAMEROUN	475	1	2		1	1	MEXIQUE	5				
SENEGAL	350						TOTAL	20 424	49	102	40	28
CAMBODGE	297											59
RDC (Rép. Dém. du Congo)	273											
INDE	270	2	11	2	1	1						
TUNISIE	208	2	1	1		2						

 Village d'enfants SOS
  École
  Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire
  Structure pour jeunes
  Santé

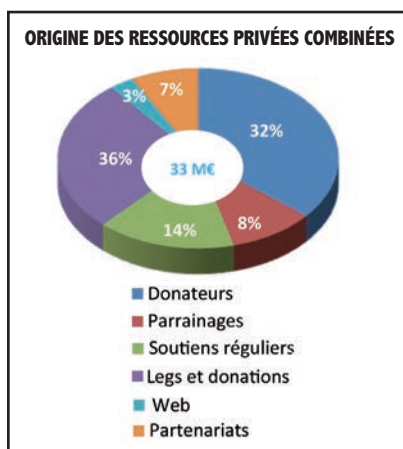


Les comptes détaillés sont disponibles en ligne : [www.sosve.org/Nous connaître/La gouvernance/Transparence financière](http://www.sosve.org/Nous%20connaître/La%20gouvernance/Transparence%20financière)

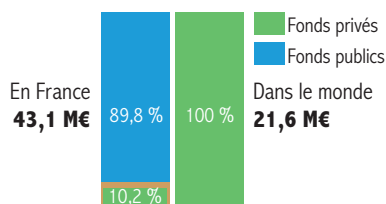
COMPTE D'EMPLOI COMBINÉ DES RESSOURCES 2017 (version simplifiée) SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

EMPLOIS 2017 en milliers d'euros	Emplois 2017 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2017
1- Missions sociales	43 053	4 386
- réalisées en France		
- réalisées à l'étranger via la fédération internationale	21 619	21 614
2 - Frais de recherche de fonds	4 877	4 877
3 - Frais de fonctionnement	1 223	1 123
sous-total		32 000
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	70 771	
II - Dotations aux provisions	833	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	741	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	1 823	
V - TOTAL GENERAL	74 169	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 540
Neutralisation des dotations aux Amortissements des immobilisations financées à compter de la 1 ^{re} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		287
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		33 263
Evaluation des contributions volontaires en nature	1 379	

RESSOURCES 2017 en milliers d'euros	Ressources collectées 2017 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2017
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		22 502
1- Ressources collectées auprès du public	32 953	32 953
2 - Autres fonds privés	608	
3- Subventions et autres concours publics	35 447	
4- Autres produits	3 451	
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	72 459	
II - Reprises de provisions	1 090	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	619	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-122
V - Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
VI - TOTAL GENERAL	74 169	32 832
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		33 253
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		22 081
Evaluation des contributions volontaires en nature	1 379	



FINANCEMENT DE NOS MISSIONS SOCIALES (en millions d'euros = M€)

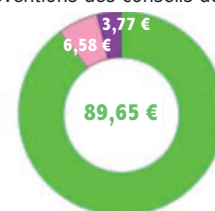


ORIGINE DES RESSOURCES



AFFECTATION DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des subventions des conseils départementaux :



- Missions sociales en France et dans le monde en 2017
- Frais de fonctionnement et provisions
- Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, charges et frais de personnel sur gestion des legs et du service donateurs

Pour une parfaite transparence : sur 100 €, la seule générosité du public finance 81,96 % des missions sociales.

BILAN SIMPLIFIÉ COMBINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017 SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE ET FERME DU MAJOR

ACTIF (en K€)	2017	2016
ACTIF IMMOBILISÉ : Immobilisation corporelles, incorporelles et financières	31 430	30 724
ACTIF CIRCULANT * : Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	64 087	63 378
COMPTES DE REGULARISATION : Charges constatées d'avance	589	549
TOTAL :	96 106	94 651

PASSIF (en K€)	2017	2016
FONDS ASSOCIATIFS : Apports, provisions réglementées, réserves	72 389	70 639
PROVISIONS * : Provisions pour risques et charges	9 579	10 449
DETTES	14 014	13 459
COMPTES DE REGULARISATION : Produits constatés d'avance	125	104
TOTAL :	96 106	94 651

POLITIQUE DE RÉSERVE ET AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES

Engagée sur la durée dans ses actions, SOS Villages d'Enfants a constitué une réserve prudentielle d'une année de fonctionnement sur fonds privés (22,2 M€).

Les ressources seront utilisées d'une part pour soutenir le développement de l'activité en France, avec l'ouverture de quatre nouveaux villages, la mise en œuvre de nouveaux projets et de nouvelles places d'accueil, et d'autre part pour permettre un engagement plus important à l'international.

Mali – Burkina Faso

RECORDE : un programme de renforcement de la famille adapté et efficace

Depuis une dizaine d'années, SOS Villages d'Enfants accompagne des familles du Mali et du Burkina Faso en situation de grande vulnérabilité. L'enjeu est d'éviter que les enfants ne soient séparés de leurs parents en raison de la pauvreté de ceux-ci. Ce projet d'accompagnement est baptisé RECORDE, acronyme de "Renforcer les Capacités des Organisations de la Société civile locale pour le Respect des Droits de l'Enfant". Dans 13 localités, plus de 1 650 enfants de 385 familles différentes en bénéficient.

SOS Villages d'Enfants agit à trois niveaux, en partenariat avec une quinzaine d'associations locales.

- **Communautaire** : des événements visant à faire connaître les droits de l'enfant sont organisés et des "comités de protection" créés pour identifier les enfants dont les droits ne sont pas respectés. Enfin, les partenaires montent des "clubs d'enfants" qui permettent aux jeunes d'organiser des sensibilisations entre eux.

- **Avec les familles** : en les aidant à gagner en autonomie grâce à des visites à domicile et des sensibilisations collectives pendant lesquelles les familles travaillent sur leurs "compétences parentales" : santé, scolarisation, alimentation, hygiène...

- **Economique** : avec le démarrage d'activités génératrices de revenus. Ainsi, 11 périmètres maraîchers sont en cours d'aménagement de même qu'une ferme d'élevage et de vente de poulets. Les associations locales partenaires sont formées afin de développer ces activités économiques de façon pérenne. Génératrices de revenus pour les exploitants, elles ont aussi une vocation solidaire puisqu'elles s'accompagnent d'un système de redistribution communautaire au profit des enfants les plus défavorisés (achat de fournitures scolaires, aides alimentaires...).

L'EXEMPLE D'HONORINE

Honorine a 46 ans et vit à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso. Sa vie a complètement changé lorsqu'elle a bénéficié du programme RECORDE. En 2000, elle a perdu son premier époux avec qui elle avait eu deux enfants. En dépit des maigres ressources que la famille tirait d'une activité agricole, Honorine a fait face aux difficultés. Puis, elle s'est remariée et a eu un autre enfant. Mais le malheur s'est acharné sur elle et une maladie a emporté son deuxième époux. Or, une veuve qui perd une seconde fois son conjoint est "mal vue", et la mère de trois enfants âgés de 6, 9 et 16 ans n'a pas échappé aux préjugés de sa belle-famille. À cette



© SOS Villages d'Enfants Burkina Faso

"mise au ban" social s'ajoutait une précarité économique. Honorine dépensait au jour le jour tout ce qu'elle avait, jusqu'à perdre son maigre capital. "Il était difficile pour moi de garantir le repas quotidien, confie-t-elle. Avec toutes ces difficultés, la scolarisation des enfants était un luxe".

Émus par son histoire, des bénéficiaires du Programme RECORDE l'ont orientée vers le village d'enfants SOS de Bobo-Dioulasso, tout proche. L'équipe l'a aidée alors à se lancer comme vendeuse sur le marché du quartier et l'a sensibilisée à la nécessité d'épargner. Ses enfants sont, eux, inscrits pour une prise en charge sanitaire et scolaire. Grâce à l'accompagnement de l'équipe du projet, les revenus de la nouvelle commerçante atteignent 455 euros par mois... sur lesquels elle parvient à épargner 150 euros ! Sa réussite a aujourd'hui valeur d'exemple pour le reste de la communauté.

"Ce n'est pas seulement le soutien et les formations qui me touchent, c'est aussi la bienveillance avec laquelle SOS Villages d'Enfants prend en charge les enfants", commente cette "battante". Bien sûr, elle n'a rien oublié de son passé douloureux mais est heureuse de constater aujourd'hui la joie de ses enfants. "Notre maman n'est plus la même depuis que nous avons intégré le Programme de SOS Villages d'Enfants, commentent ces derniers. Elle affronte la vie avec beaucoup de courage et de confiance. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à nous redonner la joie de vivre".

Ce projet est mis en œuvre grâce à vos dons ainsi qu'au soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Gouvernement de la Principauté de Monaco.



MAELYS : UNE VOLONTÉ DE... FAIRE !

Une chambre rose, à la décoration toute neuve. Une chambre rose comme l'avenir qu'on lui promettait. Voilà le principal souvenir de Maelys de ce jour de 2009 où elle est arrivée au village d'enfants SOS de Châteaudun. "Sans doute d'autres choses m'ont-elles alors marquée mais je les ai oubliées. J'étais petite..."

Maelys a aujourd'hui 17 ans et passera le bac à la fin de l'année en section Economique et Social. "Je n'aime pas spécialement l'école, mais je ne suis pas une mauvaise élève". Ce qu'elle fera après, elle l'ignore. "Du Droit peut-être mais je reconnais que je change souvent d'avis". Une chose est sûre, elle a depuis longtemps abandonné son rêve de petite fille. "Quand j'étais gamine, je voulais devenir pilote de chasse, raconte-t-elle en souriant. Je n'avais pas saisi la différence qu'il y avait avec les autres pilotes d'avions. Quand j'ai réalisé qu'il s'agissait de tuer des gens... oh là là, j'en ai pleuré pendant des jours!" Maelys s'esclaffe. Apprendre à faire le deuil de certains espoirs, c'est aussi grandir.

L'adolescente a été placée avec sa sœur Eunyce, âgée d'un an de moins qu'elle, en 2008. Les deux petites ont d'abord vécu pendant un an dans un foyer de transition à Chartres. Maelys connaît les raisons de son placement mais ne veut pas en parler. Elle n'a pas connu son père, aujourd'hui décédé. "Je veux laisser mon passé dans le passé, commente-t-elle avec pudeur. D'ailleurs, il y a trois ans j'ai décidé de ne plus avoir de contact avec ma mère. C'est l'un des points de désaccord que j'ai avec Patou, ma mère SOS, mais elle respecte mon choix". Maelys a un caractère affirmé, mais assure avoir de bonnes relations avec son éducatrice familiale. "Elle n'est pas ma mère, je ne l'ai jamais appelée maman et je ne suis pas sa fille. Cela a toujours été très clair entre nous. Mais cela n'empêche ni l'affection ni



© SOS Villages d'Enfants

Le village d'enfants SOS de Châteaudun dans lequel a grandi Maelys.

l'estime. C'est elle qui m'a élevée et c'est quelqu'un à qui je peux vraiment me confier".

Un rôle de grande sœur

Alors, bien sûr, il y a des hauts et des bas. L'équipe du village d'enfants SOS a ainsi décidé de mettre Maelys en internat pendant ses années de Seconde et de Première. Et Eunyce, dont les difficultés comportementales sont problématiques est, quant à elle, partie vivre dans un pavillon voisin. Les deux adolescentes ont aussi un frère et une sœur jumeaux, âgés de 8 ans et demi, qui ont rejoint le village en 2012. "Un jour, à la sortie de l'école, Patou était là, avec Thaïs et Kalyce dans la voiture. Quelle joie! Je savais qu'ils arrivaient ce jour-là mais je ne m'attendais pas à les voir en sortant de la classe".

Les filles ont appris à connaître ces petits de 22 mois qu'ils n'avaient rencontrés qu'épisodiquement lors de visites encadrées avec leur mère. Même si elle n'en a pas toujours conscience, Maelys a toujours

joué le rôle de la grande sœur protectrice. "Avoir ses frères et sœurs avec soi c'est important pour grandir", dit-elle sobrement avant d'ajouter : "Je suis sûre aussi que nos relations auraient été très différentes si nous avions grandi dans le foyer de Chartres. Je n'y ai pas de mauvais souvenirs mais une vie collective, avec des éducateurs qui changent tout le temps, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux..." Maelys n'a jamais caché vivre en village d'enfants SOS à ses copines de classe ou aux adultes qui lui posaient la question. "Je ne le revendique pas non plus, mais je sais que, dans les villages, certains enfants ont peur du regard des autres, cela n'a jamais été mon cas. Et si cela permet à certains adultes de découvrir que tous les enfants placés ne vivent pas en collectivité dans des foyers, c'est une bonne chose".

Engagée avec et pour les autres

Au village d'enfants SOS, Maelys s'est beaucoup investie dans le Programme d'Épanouissement Par le Sport (PEPS) et le VESOS Trophy, une journée festive de grandes compétitions sportives. "C'est un moment génial, s'enthousiasme-t-elle. J'ai participé à presque toutes les rencontres et,

cette année, j'intègre l'équipe des organisateurs pour mon plus grand bonheur. Comme avec les stages du PEPS, ce sont des moments pendant lesquels on se lie d'amitié avec d'autres jeunes, où l'on voit les encadrants sous un autre jour et surtout on apprend beaucoup sur soi-même".

Maelys, qui assure pourtant ne pas être une personne très sociable, fut aussi membre pendant deux ans de l'Espace National de Consultation des Jeunes (ENCJ). Cette structure permet aux jeunes de faire remonter aux responsables locaux et nationaux de SOS Villages d'Enfants des propositions d'amélioration de la vie dans les villages. "Ce dont je suis la plus fière, souligne Maelys, c'est du court-métrage que nous venons de réaliser. Plusieurs jeunes nous avaient alertés sur le fait que, parfois, les confidences faites par un enfant à un adulte étaient partagées avec d'autres membres du village d'enfants SOS. Sans doute n'y a-t-il pas l'intention de 'mal faire' mais des informations privées finissent par être connues de tous et parfois déformées. Avec ce film, on veut attirer l'attention sur l'importance de la confidentialité".

Maelys trace sa route sur le chemin de vie avec engagement et détermination. ■

INFO PARTENAIRES

DES CUISINES POUR RECONSTRUIRE LES ENFANTS

cuisinella

A l'écoute de vos envies

Depuis près de 10 ans, le réseau de concessionnaires Cuisinella se mobilise pour rénover et équiper les cuisines des maisons familiales des villages d'enfants SOS. La cuisine est un lieu central dans la maison qui favorise l'échange et la transmission. En 2018, le soutien de Cuisinella permet principalement d'installer et d'équiper les cuisines du nouveau village d'enfants SOS de Gémozac en Charente-Maritime qui ouvrira ses portes fin 2018.

www.ma.cuisinella

UNE OPÉRATION SOLIDAIRE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



Procter & Gamble

Du 17 au 23 septembre, dans les super et hypermarchés Auchan, la vente des packs promotionnels porteurs de l'opération des marques Dash, Ariel, Swiffer, Head&Shoulders, Febreze, Always et Mr. Propre permettront de soutenir SOS Villages d'Enfants.

Chaque don servira à équiper des espaces de soutien scolaire pour les enfants accueillis dans les villages SOS de France. P&G est partenaire de l'association depuis 2014.

<http://www.pgnewsroom.fr>

Twitter : @pgfrance

DES FOYERS CHALEUREUX DANS LES NOUVEAUX VILLAGES SOS



Depuis 2013, Vaillant Group apporte de la chaleur dans les villages d'enfants SOS, en remplaçant les chaudières vieillissantes et défectueuses. En 5 ans, c'est plus d'une soixantaine de dispositifs qui ont ainsi été remplacés et installés. En 2018, notre partenaire équipe en pompes à chaleur et ballons thermodynamiques les nouveaux villages SOS de Beauvais-sur-Matha et Gémozac, soit quinze maisons familiales.

<https://www.vaillant.fr/accueil/>



Maître Capucine FLORENTIN, notaire à PARIS

Quelles sont les démarches pour faire un legs ou une donation à une association ?

Capucine Florentin : Toute personne désirant procéder à une donation ou à un legs au profit d'une association doit l'en informer.

Si la donation porte sur une somme d'argent, deux options s'offrent à vous : soit vous remplissez le formulaire CERFA de don manuel n° 2735, disponible sur le site impots.gouv.fr, soit vous signez un acte authentique devant notaire. Cette dernière possibilité, plus onéreuse, présente néanmoins l'avantage de limiter les contestations par de potentiels héritiers.

Si la donation porte sur un bien immobilier, il faudra vous rapprocher nécessairement d'un notaire.

Si vous désirez consentir un legs, il conviendra de rédiger un testament.

Quel que soit votre choix, demandez conseil à votre notaire. Il saura au mieux vous guider dans ces étapes.

Quelles précautions faut-il prendre ?

C.F. : Pour que la totalité des biens que vous souhaitez donner ou léguer revienne à l'association, sans payer de droits de mutation à titre gratuit, il faut qu'elle soit reconnue d'utilité publique.

Cette vérification se fait soit auprès d'un notaire soit directement auprès de l'association (via le site internet ou en contactant la personne chargée du service Dons et Legs), comme c'est le cas à SOS Villages d'Enfants. Par ailleurs, il conviendra de déterminer la part que vous pouvez transmettre. En effet, si vous avez des enfants, le legs ne pourra dépasser la quotité disponible. En l'absence de descendants, si vous êtes mariés, le legs ne pourra excéder les trois quarts.

À défaut de descendants et de conjoint, vous pourrez transmettre la totalité de votre patrimoine. Une fois le testament rédigé, déposez-le chez votre notaire afin qu'il le conserve au coffre de son Etude et demandez-lui de l'inscrire au Fichier National des Dispositions de Dernières Volontés. Cela permettra à n'importe quel notaire de France de savoir qu'un testament a été déposé chez tel notaire, au moment de votre succession.

Qui peut m'aider à concrétiser mon projet de transmission ?

C.F. : Le notaire peut vous aider à réaliser cette transmission. Ses conseils sont gratuits. L'association pourra également vous accompagner dans cette importante réflexion.

Comment l'association sera-t-elle informée de l'ouverture de ma succession ?

C.F. : Une personne de votre famille ou un proche contacte un notaire afin de l'informer de votre décès. Ce dernier devra consulter le Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés afin de savoir si un testament existe et, le cas échéant, auprès de quel notaire il a été déposé. Le notaire détenteur du testament pourra en adresser une copie au notaire chargé du règlement de la succession puis contacter l'association si elle figure sur le testament.

Est-il possible d'apporter des modifications à son testament ?

C.F. : Bien entendu, c'est là tout l'intérêt d'un testament. De son vivant, on peut le modifier à tout moment. Un testament peut revêtir différentes formes dont notamment la forme olographe, qui est la plus simple et la moins onéreuse, ou la forme authentique présentant la plus grande sécurité juridique.

Si vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants, Marie-Anne Jubré et son équipe sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner :

Marie-Anne JUBRÉ

Diplômée notaire,
Responsable
Legs et Relations
Philanthropiques.

